Dans la Vienne, le collège Joséphine Baker a été inauguré

lundi 17 octobre 2022, par lpe

"*C'est une très grande fierté pour le Département de la Vienne de voir l'aboutissement de ce formidable projet. Cela fait 40 ans que la Vienne n'avait pas vu l'ouverture d'un nouveau collège. Il s'agit d'un des plus gros investissements que le Département ait porté ces dernières années, et nous sommes très heureux du résultat.*
Ce 35e collège de la Vienne, c'est la concrétisation d'une très forte ambition collective au service de l'éducation et de la réussite de notre jeunesse. Je salue l'implication de tous les acteurs concernés dans la réussite de ce projet, notamment les élus du territoire et la commune de Vouneuil-sous-Biard." rappelait Alain Pichon, président du Département de la Vienne le 13 octobre dernier lors de l'inauguration officielle en présence de l'un des fils de Joséphine Baker.

Retrouvez ici la démarche participative ayant mené au choix du nom de cet établissement.

Chiffres clés et coût de l'opération :
• 8659 m2 de surface bâtie sur une parcelle de trois hectares (Terrain vendu 1€ symbolique par la commune de Vouneuil-sous-Biard)
• 42 salles de classes (Chacune des 42 salles de classes est équipée de la manière suivante : un écran numérique interactif de 86 pouces, quatre îlots numériques équipés d'un ordinateur PC et d'un écran de 24 pouces, un jeu de 12 tablettes IPAD ou de 12 ordinateurs portables 15 pouces, un support mural réinscriptible en fond de salle, un ordinateur portable mis à disposition de chaque enseignant, une connexion Internet Très Haut Débit et une couverture WIFI complète).
• Un réfectoire de 260 places
• Un gymnase et un dojo
• Deux plateaux techniques de découverte professionnelle pour la SEGPA : Hygiène Alimentation Service, dominante restauration en restaurant et Espace Rural - Environnement
• Une Unité Localisée d'Inclusion Scolaire

Le budget :
» Travaux et prestations intellectuelles : 22.428.117 € (architecte Agence DDL de Lorient).
» Équipements numériques : 577.101 €
» Infrastructures réseaux : 63.188 €
» Mobiliers : 514.549 €
» Giratoire et aménagement de voirie : 363.913 €
Cette opération a fait l'objet d'une aide de l'État de 1,8 M€ au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements.

> A noter qu'en parallèle, Grand Poitiers a souhaité que le tronçon cyclable entre Pouzioux-la-Jarrie et la Cadoue soit réaménagé dans le but de favoriser les mobilités douces et sécurisées pour tous les élèves

> en direction de ce collège.
> Ce projet a fait l'objet de co-financements, du Département dans le cadre du fond ACTIV (Accompagnement des Communes et des Territoires pour l'Investissement dans la Vienne) et de l'Etat avec la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).

19 lots sur 22 ont été confiés à des entreprises installées dans la Vienne, ce qui représente 98 % du budget consacré aux travaux du collège et un peu plus de 15,5M€ injectés dans le tissu économique local.
L'ensemble comprend : un externat, un ensemble administratif, une section d'enseignement général et professionnel adapté / SEGPA, une demi-pension, un équipement sportif (gymnase, salle d'évolution, plateau sportif), des logements de fonction et des aménagements extérieurs (cour de récréation, gare routière, parking, réserve foncière…).

Ce projet s'inscrit dans une démarche environnementale préfigurant la nouvelle réglementation thermique 2020, l'expérimentation E+C- :
 pour l'énergie (E+), construction d'un bâtiment sobre, efficace énergétiquement et ayant recours aux énergies renouvelables, d'où le choix d'une chaufferie bois ou l'installation de panneaux photovoltaïques
 pour le carbone (C-), limitation de l'usage des matériaux produisant beaucoup de gaz à effet de serre, d'où l'emploi d'une structure en bois pour le premier étage ou l'installation de toitures végétalisées.
Par ailleurs, le site est fortement planté, des noues végétalisées sont réparties sur l'ensemble du terrain et l'imperméabilisation des sols est réduite au strict nécessaire